No 236 - 110e année J. A. 1000 Lausanne Prix : 40 centimes Jeudi 15 octobre 1970

Des meubles de LUXE à BON COMPTE
Voyez nos quatre étages d'exposition
TRISCONI
MEUBLES MONTHEY
Rte de Collombey - Tél. (025) 4 12 80
6813

Le Confédéré
QUOTIDIEN
ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

UCOVA
CENTRE D'ETUDES
des techniques commerciales
(CETCO)
Av. du Midi 6, 1950 Sion Tél. (027) 28345

éditorial

LE VALAIS ET LES FINANCES FÉDÉRALES

par Aloys COPT conseiller national

LE Conseil d'Etat vient d'adresser aux députés son message concernant les lignes directrices du programme économique et financier pour la période 1971-1974.

Le Grand Conseil en discutera dans une session extraordinaire, les 26 et 27 octobre. Mon propos n'est pas aujourd'hui de commenter ces lignes directrices mais de saisir ce prétexte pour parler de la réforme des finances fédérales et de son incidence sur les finances valaisannes.

Le Valais, comme tous les cantons en voie de développement, est tributaire de la solidarité confédérale. Il ne pourrait en aucun cas se passer des subventions de la Confédération et de la péréquation financière intercantonale. En ce qui concerne cette dernière, la réforme des finances fédérales, qui sera soumise au peuple et aux cantons le 15 novembre prochain, prévoit une amélioration en faveur des cantons. Les représentants aux Chambres des cantons à faible capacité financière auraient souhaité, et ils l'ont fait savoir, une péréquation encore plus poussée. Mais dans le contexte actuel la chose n'est pas possible car les besoins financiers des cantons forts sont aussi très grands et ils s'accrochent à toutes leurs ressources. Par conséquent, une aide accrue aux cantons moins riches ne peut se faire à l'avenir que par le canal de la Confédération, dans le cadre d'une véritable politique de développement régional.

Dans les lignes directrices évoquées plus haut, le Conseil d'Etat valaisan indique comme première priorité économique : « Soutenir les régions de montagne ». Vu de Berne, le Valais est dans son entier un canton montagnard. Le délégué fédéral aux questions conjoncturelles vient de rendre public un résumé d'une volumineuse expertise concernant la conception générale du développement économique des régions de montagne. En bref, les conclusions de cette expertise, qui marque un tournant dans la conception de la politique économique suisse, indiquent que la Confédération devrait à l'avenir subventionner l'ensemble de l'économie des régions sous-développées et ne plus s'en tenir, par exemple, à la seule agriculture de montagne.

C'EST là, et je l'ai déjà déclaré à maintes reprises, la vraie chance du Valais. Mais une telle politique nécessitera des finances fédérales saines, fortes et stables. La réforme qui sera votée prochainement donne enfin à la Confédération de telles finances. La suppression de toute limite temporelle enlève au régime financier de la Confédération son caractère provisoire, en réforme quasi permanente, débouchant sur de constantes modifications. Par ailleurs le nouveau régime apporte des allégements considérables aux contribuables à revenu modeste ou moyen, accorde des déductions sociales améliorées, supprime, par l'étirement du tarif de l'impôt fédéral direct (ex-impôt sur la défense nationale), les effets de la progression à froid.

Pour toutes ces raisons, mais surtout pour permettre à la Confédération de contribuer au développement de notre canton, les Valaisans doivent sans hésiter voter OUI le 15 novembre prochain. Aloys COPT.

LIVRES ET REVUES

Le Valais en noir et en couleurs

par Gérald RUDAZ

Depuis le temps qu'on le peint, qu'on l'écrit, qu'on le chante et qu'on le photographie, le Valais ne devrait plus révéler aucun secret de sa beauté. Ce n'est pas l'avis de M. Jean Moreillon, des « Editions Panoramic », à Genève, qui a entrepris si ce n'est de découvrir, du moins de redécouvrir, sous des angles différents, les merveilles naturelles et artistiques de notre canton. Le réalisateur s'est entouré d'une équipe exceptionnelle de photographes, dont les Valaisans Oscar Darbellay, Martigny, Marco Barman, Monthey, Oswald Ruppen, Sion, Perren-Barberini, Zermatt, Deprez, Montana, et Georges Laurent, Martigny, pour rassembler en trois brochures, qui seront bientôt réunies en une seule, une collection unique de vues, en noir et blanc et en couleurs, reliées entre elles par un texte du Sierrois Albert Mathier. En page de garde de la brochure consacrée au Bas-Valais, on trouve cette citation de J.-J. Rousseau :

Ce pays ignoré mérite le regard des hommes
Et il ne lui manque, pour être admiré,
Que des spectateurs qui sachent le voir.

Ignoré, notre canton ne l'est plus, à l'ère du tourisme. Mais est-on certain que « les spectateurs sachent le voir » ? L'entreprise de M. Moreillon est, avant tout, de caractère artistique. Elle est l'acte du collectionneur mais, aussi, d'un guide qui vous montre les pyramides d'Euseigne comme vous ne les avez peut-être jamais vues, ou les cerfs de la Combe de l'Aa comme seul un Georges Laurent peut vous les montrer. En vers ou en prose, Albert Mathier intervient avec bonheur dans cette découverte du Valais, en homme sachant de quoi il parle, connaissant les ressorts secrets du tempérament valaisan et révélant avec bonheur les mille contrastes d'un pays vu « du dedans ».

Remarquable collection, en définitive, qui enchantera les nombreux amis de notre canton et qui apprendra une foule de choses... aux Valaisans eux-mêmes qui croient pourtant bien le connaître !

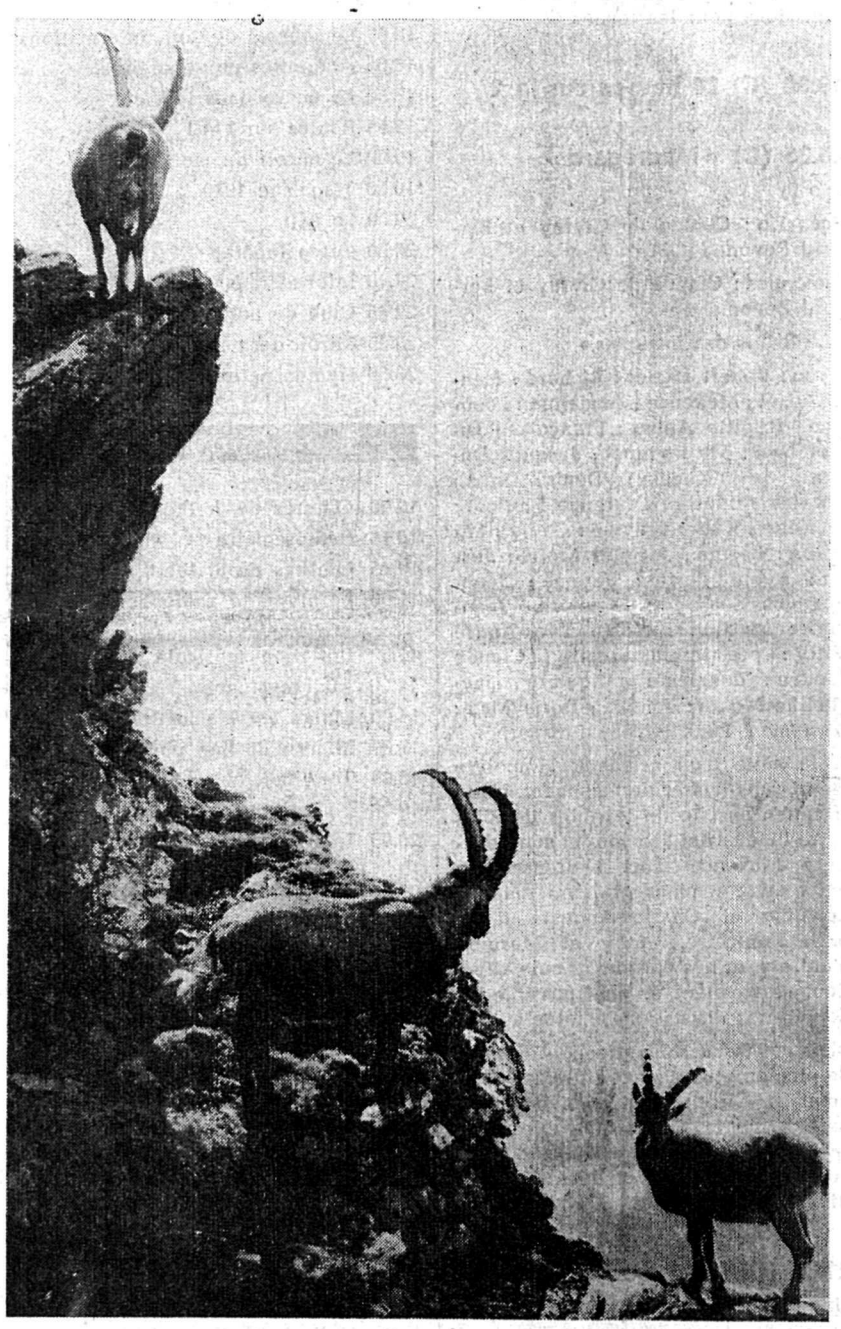

UNE CASCADE DE BOUQUETINS. — Cette photo illustre la brochure « Bas-Valais », de M. Moreillon. Elle est de notre collaborateur et ami Georges Laurent, de Martigny.

Connaissez-vous le bouquetin ?

Il n'existe, sur notre planète, que dix-huit ordres de mammifères. En cette année 1970, consacrée à la protection de la nature, il était bon qu'un livre nous renseigne sur ceux-ci, du moins sur ceux qui vivent encore en Europe. La contribution des Editions Silva à l'année de la protection de la nature a été la sortie de presse d'un tel livre, d'une remarquable tenue scientifique et d'un goût artistique parfait. Neuf ordres de mammifères vivent encore en Europe : deux tomes de Silva commencent leur présentation. Ils sont l'œuvre de M. Dieter Burckhardt, secrétaire de la Ligue suisse pour la protection de la nature et l'illustration polychrome de l'œuvre a été confiée au portraitiste animalier M. Paul Barruel.

Demander à un Valaisan s'íl connaît les bouquetins serait lui faire injure. Et pourtant ! En lisant « Mammifères d'Europe », on apprend des faits ignorés du grand public sur les échecs et réussites de leur réintroduction en Suisse. De la chauve-souris, on n'a retenu que quelques légendes. M. Burckhardt rétablit la vérité et, surtout, illustre de manière frappante le rôle que ce mammifère méconnu et mal-aimé joue dans la recherche scientifique, particulièrement dans le domaine des ultrasons. C'est à la science encore que l'auteur se rapporte pour nous communiquer les résultats d'expériences récentes, passionnantes, sur le comportement collectif de certains groupes.

« Mammifères d'Europe » nous apprend à connaître et à aimer les animaux qu'il fait vivre sous nos yeux, par le texte et l'image, dans leur milieu naturel. Il constitue à la fois un enrichissement artistique et une source inépuisable de renseignements sûrs et précis que nous verrions volontiers mise à la disposition des écoliers car elle ajoute à ses qualités artistiques et scientifiques celle d'une rare valeur éducative.

Gérald RUDAZ.

MACHINES
MEUBLES
AGENCEMENTS DE BUREAUX
Exposition
Sion
Av. de Pratifori 12
AGENCE olivetti VALAIS
BUREAU PRATIQUE
HERMANN DE PREUX
SIERRE Tél. 027/5 17 34
Représ. à Sion : P. Studer, Ø 2 39 91

BOUTIQUE SCANDINAVE
SION
Av. du Midi 8 - Tél. (027) 2 67 77
MARTIGNY
Rue de la Poste - Tél. (026) 2 38 90

Le cliquetis des pressoirs

■ Les caissettes en plastique ont nettement dépassé celles en bois. Elles sont plus pratiques parce que moins lourdes et elles retiennent mieux le liquide. Elles sont également plus agréables à regarder.

■ Les vignerons et encaveurs valaisans ont le plaisir d'informer la population que le mariage entre le gamay et le pinot a donné naissance à Mlle Dôle dont on dit grand bien. Les sondages sont, en effet d'un degré réjouissant.

■ Le fendant, écrit Alfred Kramer dans « Krameriana », un des propos de l'Ordre de la Channe, reste, quoi qu'on en dise, notre meilleur ami de tous les jours, toujours prêt à nous aider dans toutes les circonstances de la vie. Nous lui devons donc un hommage de gratitude et de respect. Le fendant n'est-il pas devenu le mot clé pour désigner le vin valaisan ? C'est notre ambassadeur le plus populaire, le plus connu et qui manque rarement de nous faire honneur.

■ Le transport de la vendange utilise tous les moyens modernes à disposition. Le brantard, par exemple, est remplacé, dans certains parchets, par les télévignes. Cela fait bien des courbatures en moins, bien des escaliers à ne plus monter ou descendre, brante ou cacolet au dos.

■ Les vendanges ne sont pas seulement une période de récolte de raisins. D'autres « rentrées » sont enregistrées, ce qui porte actuellement le total des expéditions de fruits du Valais aux chiffres suivants : pommes 3 953 454 kg., poires 5 618 717 kg., choux-fleurs 1 807 261 kg., tomates 8 355 746 kg. et carottes 2 351 702 kg.

ACTUALITÉS EN MAJUSCULES

DE GRANDES NOUVELLES

Ces jours, les nouvelles importantes ne manquent pas d'intéresser tout le canton.

Après l'introduction des contrôles secrets de la circulation et celle du principe d'une nouvelle candidature pour les Jeux olympiques d'hiver, voici que l'on parle à nouveau du Rawyl. Ce passage sous les Alpes bernoises, destiné à relier les cantons de Berne et du Valais, revient donc au premier plan de l'actualité. Il a de ces réveils périodiques. Une fois, ce sera le bon. Nous donnons dans les colonnes de ce numéro toutes les précisions concernant la décision sédunoise.

Aujourd'hui jeudi, le voile sera levé sur les intentions du gouvernement concernant le futur programme des quatre prochaines années pour la planification financière et sur le projet de budget 1971. On saura combien de millions il sera possible de dépenser pour que les finances de l'Etat n'atteignent pas la cote d'alarme. Ces derniers jours, la commission des finances a siégé pour étudier les divers documents mis à sa disposition. Elle présentera son rapport lors des deux sessions du Grand Conseil, celle du 26 octobre et celle du 9 novembre. Dans les grandes lignes, elle semble bien approuver le projet présenté.

Voilà déjà une belle série de nouvelles et de renseignements.

Or ce n'est pas tout. Cette semaine encore, la direction d'arrondissement des téléphones de Sion dressera à l'intention de la presse et du public un tableau de la situation actuelle des téléphones en Valais et discutera de quelques projets. Les Valaisans apprendront avec intérêt ces données techniques, spécialement ceux qui, patiemment, attendent le téléphone.

Robert Clg

16.45 Le Jardin de Romarin

17.05 Für unsere jungen Zuschauer

18.00 Téléjournal

18.05 (C) Bunny et ses amis

18.20 Vie et métier
Le gymnase du soir

18.55 (C) Les Poucetofs

19.00 Lumière violente
(13e et dernier épisode)

19.15 Galouchon somnambule
Burlesque américain

19.35 Bonsoir
Une émission du service des actualités avec le trio André Blot
En direct de la Modhac à La Chaux-de-Fonds

20.00 Téléjournal

20.25 (C) Carrefour

20.45 Spectacle d'un soir : Mary de Cork
de Joseph Kessel
Avec : Clotilde Joanno : Marie ; Robert Michel : Crieur ; Pierre Michael : Ari ; Jacques Degor : Ralph ; Pascal Bressy : Gérard ; Corinne le Poulain : Nana ; Squeinquel : le juge
Adaptation et réalisation : Maurice Cazeneuve

21.50 100e anniversaire de G. H. Pantillon
(compositeur et pédagogue)
La Chaux-de-Fonds se prépare à fêter le centième anniversaire de naissance de Georges-H. Pantillon
Philosophe de la musique et des arts, ce patriarche d'une véritable dynastie musicale — son fils Georges-Louis, ses petits-enfants François, Georges-Henri et Cécile le suivirent dans cette voie — a profondément marqué non seulement sa ville natale mais le pays romand tout entier par son œuvre de pédagogue et de musicien.
Né à la La Chaux-de-Fonds le 9 octobre 1870, Georges-H. Pantillon vit ses premières années dans une ambiance artistique authentique. Son père, passionné de musique, constatant que son fils possède des dons exceptionnels, lui donne ses premières leçons de violon. A Neuchâtel, il poursuit sa formation avec des professeurs tels que Wett, Kohler et Kurz. A seize ans, il part à l'Académie Stern et à l'Académie Royale de Berlin. C'est là qu'il aura la chance de rencontrer le maître Joachim avec qui il va travailler pendant trois ans.
De retour dans sa ville natale, il se consacre tout entier à l'enseignement du violon, à la direction de formations chorales et orchestrales, en un mot au développement de la vie musicale de La Chaux-de-Fonds.

22.15 Festival de jazz de Montreux
Présentation de l'orchestre représentant la Norvège : Frode Thingnes Sextet
Avant de devenir l'un des meilleurs saxo-ténors de jazz actuel, Eddie Harris fut un pianiste de renom. C'est d'ailleurs au piano qu'il se signala à l'attention du grand public. A l'université et à l'armée tout d'abord puis lorsqu'il eut réintégré la vie civile, comme soliste du Woody, Herman Band. Détail piquant : il faillit enregistrer son premier disque au piano car la maison qui l'avait remarqué l'avait en fait engagé pour cela. Mais l'insistance de quelques amis et l'opiniâtreté qu'il mit à défendre sa cause firent revenir celle-ci sur sa décision. Il ne gâcha pas la chance qui lui était donnée de prouver ses talents de saxophoniste. Ce fut « Exodus ». Adapté par Eddie Harris, le thème rabaché d'un film célèbre connut immédiatement un triomphe sans précédent et en quelques mois, le disque se vendit à plusieurs millions d'exemplaires. Dès cet instant la gloire allait ouvrir ses bras à cet ex-pianiste, soudain transformé en un saxophoniste d'exception. Conquis d'emblée, le grand public classait rapidement Eddie Harris parmi les grands noms du jazz et ses enregistrements se succédaient sans discontinuer, rencontrant tous un égal succès.

22.50 Téléjournal
Le tableau du jour

23.00 Fin

9.30 Télévision scolaire

12.30 Midi-magazine
La séquence du jeune spectateur.
Une émission de Jean Saintout.
— Dessin animé.
— « Le grand ours et l'enfant ».
— « Cent dollars pour un shériff », avec John Wayne.

13.00 Télé-midi

14.03 Télévision scolaire

15.45 Emissions pour la jeunesse

18.30 Dernière heure

18.35 Vivre au présent
Une émission de Claude-H. Salerne.

18.55 Pour les petits...

19.00 Actualités régionales

19.20 Météo

19.25 Un mystère par jour
Scénario : Pierre Billard et Alain Franck.
(No 9)
« L'Alibi de Pénélope »
Avec : Jean-Pierre Delage, Jean Lemouel, Jacques Charby, Fernand Guiot, Henri Crémieux : le présentateur.
Réalisation : Jacques Audoir.

19.40 Qui et Quoi ?
Un jeu de France-Inter et de la Télévision par Monique Assouline.

19.45 Information première

20.30 Au théâtre ce soir
Une émission de Pierre Sabbagh.
« JUPITER »
de Robert Boissy.
Mise en scène : Jacques-Henri Duval.
Avec : Bernard Lajarrige : Rodrigue Balbuzard ; Denise Benoît : Clémence Balbuzard ; Paloma Matta : Bérengère Balbuzard ; Raymond Baillet : Désiré ; Roger Hanin : l'inconnu ; Jacqueline Fabris : Olympe ; Michel Bedetti : Gilbert.
Jupiter avait l'habitude de venir flâner parmi les mortels et de les honorer parfois... Mais l'usage s'en était perdu depuis longtemps. Robert Boissy a eu l'idée de le convoquer au XXe siècle, dans une petite pharmacie de province, tenue par M. et Mme Balbuzard et leur fille, Bérengère. Celle-ci, fantasque, rêveuse, est l'habituée des forêts que fréquentent les dieux (latins ou autres...).
Un dieu-gangster survient, qui cherche moins l'aventure qu'un prosaïque abri et pénètre discrètement dans un appentis de la pharmacie. De sa cachette, il apprend qu'un cousin des pharmaciens, vague prétendant de Bérengère, doit arriver le lendemain. Il décide alors de se faire passer pour ledit cousin, le temps d'une nuit, le temps que la police perde sa trace... Disert, aimable, il se fait aimer de tous dès les premiers instants... Bérengère le prend pour Jupiter, héros favori de ses rêves éveillés.
Le vrai cousin, Gilbert, arrive. Quiproquo, scandale, mauvaise humeur, d'autant que l'authentique cousin est aussi maladroit que le dieu-gangster est séduisant...

22.10 Le fond et la forme
Une émission de Pierre de Boisdeffre et André Bourin.

23.00 Télé-nuit

23.15 Fin

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
Une émission d'Armand Jammot.
Présentation : Alain Jérôme.

15.10 (C) « Flipper le dauphin »
(No 4)
« La chasse aux requins »
Avec : Brian Kelly : Porter Ricks ; Luke Halpin : Sandy ; Tommy Norden : Bud ; Daniel M. White : Captain Bender ; John Castle : Wilson ; Rick Picerno : Hanes ; Earl Mackin : Swimmer et Flipper.
Scénario : Arthur Weiss.
Réalisation : Stanley Z. Cherry.

19.00 Actualités régionales

19.20 (C) « Colorix »
Emissions pour les jeunes.

19.30 (C) 24 heures sur la 2

20.35 (C) « Mauregard »
(No 3)
Scénario : Claude de Givray et Bernard Revon.
Dialogues : Claude de Givray et Bernard Revon.
« Le temps des intrigues »
Avec : Robert Pigaut : Richard ; Henri Guisol : Maxence ; Jandeline : Léontine ; Brigitte Auber : Françoise ; Didier Dyd : Me Bouquet ; Jacques Dumur : le médecin ; Denis Direz : Charles Auguste ; Laurence Morizot : Mariette ; Kathy Fraysse : Cathy ; Lili Baron : Berthe ; Jacques Mutel : Justin ; Raoul Perret : Jérôme ; Jean-François Séchaud : le maire ; Jean-Pierre Martin : Duport ; Yves-André Vitry : premier antiquaire ; Claude Jaouen : deuxième antiquaire ; Jacqueline Mossa : Amélie ; Doria Max : Anselme ; Paul Pavel : Prosper.
A la suite d'un accident, Hippolyte meurt sans laisser de testament. Cette situation suscite de terribles démêlés entre l'industriel Fromont et son beau-frère Maxence. Fort heureusement, leurs deux femmes et leurs enfants, Léontine et Charles-Auguste d'une part, Françoise, Cathy et Mariette d'autre part, liés par une grande affection, se tiennent le plus possible en dehors des discussions d'intérêt.
Mais ces discussions prennent un tour de plus en plus violent entre les deux hommes. On en vient à envisager le partage de la propriété. Ne réussissant point à se mettre d'accord, Fromont et Maxence décident de vendre Mauregard...

21.35 (C) Les naïfs yougoslaves
Une émission de Jean-Marie Drot.

22.30 (C) Jazz

23.00 (C) A propos

23.30 (C) 24 heures dernière

TV suisse alémanique

17.00 La Maison de jeux

17.30 Fin

18.15 Télécollège

18.44 La journée est finie

18.50 Téléjournal

19.00 L'antenne

19.25 Le Père Brown

20.00 Téléjournal

20.20 Quitte ou double

21.20 Contacts

22.05 Téléjournal

22.15 La Police appelle

radio

Sottens

Informations à 6.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00
6.00 Bonjour à tous
6.32 De villes en villages
6.59 Horloge parlante
7.00 Le journal du matin
Miroir-première
7.45 Roulez sur l'or !
8.00 Revue de presse
8.10 Bonjour à tous !(suite)
9.05 La clef des chants
10.05 Cent mille notes de musique
12.00 Le journal de midi
12.05 Aujourd'hui
12.29 Signal horaire
12.30 Miroir-midi
12.45 Le carnet de route
13.00 Variétés-magazine
14.05 Réalités
15.05 Concert chez soi
16.05 Le rendez-vous de 16 heures
Ange Pitou
17.05 Tous les jeunes !
Bonjour les enfants !
17.55 Roulez sur l'or
18.00 Le journal du soir, informations
18.05 Actualités universitaires
18.30 Le micro dans la vie
18.55 Roulez sur l'or !
19.00 Le miroir du monde
19.30 Magazine 1970
20.00 Le défi
20.30 Orfeo (opéra)
22.40 Informations
22.45 Club de nuit
23.25 Miroir-dernière
23.30 Hymne national

Second programme

10.00 Œuvres de J. Ibert
10.15 Radioscolaire
10.45 Œuvres de J. Ibert
11.00 L'Université radiophonique internationale
11.30 Initiation musicale
12.00 Midi-musique
14.00 Musik am Nachmittag
17.00 Musica di fine pomeriggio
18.00 Tous les jeunes !
19.00 Emission d'ensemble
20.00 Informations
Cette semaine en pays fribourgeois
20.14 On cause, on cause
20.15 Légèrement vôtre
20.35 Diversité de la langue française
21.00 Carte blanche aux chefs-d'œuvre du théâtre populaire
22.00 Au pays du blues et du gospel
22.30 Démons et merveilles
23.00 Hymne national

Beromunster

Informations à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00 et 23.25
6.10 Réveil en musique
7.10 Auto-radio
8.30 Les Solistes de Venise
9.00 Piccadilly
10.05 Chansons d'Amérique latine
10.20 Radioscolaire
10.50 Blues
11.05 Musique française
12.00 Orchestre récréatif de Beromunster
12.40 Rendez-vous de midi
14.00 Magazine féminin
14.30 Musique populaire
15.05 « Von Haus zu Haus »
16.05 Les malades mentaux dans la société
16.30 Thé-concert
17.30 Pour les jeunes
18.00 Informations. Actualités
18.15 Radio-jeunesse
19.00 Sports. Communiqués
19.15 Informations. Actualités
20.00 Chansons, danses et marches populaires
20.45 Magie de l'opérette
21.30 La Journée mondiale de la normalisation
22.15 Informations. Commentaires
22.25 Festival de jazz de Montreux 70
23.30 1.00 Divertissement populaire

Europe 1

6.00 André Verchuren
7.00 Michel Roy
8.30 Pierre Meutey
9.00 Actualités au féminin
10.00 Avec le sourire de R. Willar
12.00 Déjeuner-show
13.00 Europe-midi
14.00 Madame Soleil
15.00 A.-M. Carrière et Franck Fernandel
16.30 Top 70, Patrick Topaloff
19.00 Europe-soir
20.15 Campus
22.30 Viviane... la tête à l'envers
24.00 La nuit est à nous

Luxembourg

5.15 La voix du salut
5.30 Le monde à venir
5.45 Maurice Favière
6.30 Editorial
6.45 A la télé hier soir
6.55 Horoscope
7.00 RTL vous offre l'événement
8.45 Paris indiscret
8.55 Horoscope
9.00 Fabrice et Sophie Garel
10.30 Juliette et Rosine
11.00 Laurence Perrenoud
12.00 Faites vos jeux
14.00 Ménie Grégoire
16.30 RTL non-stop
19.00 Journal
19.30 Faites la radio, pas la guerre
22.00 RTL Digest
24.00 à 3.00 En direct du Luxembourg

A la TV demain

SUISSE ROMANDE
18.00 Téléjournal
18.05 Henri Guillemin présente Tolstoï
18.30 Avant-première sportive
18.55 Pour les petits
19.00 Mon fils
19.35 Bonsoir
20.00 Téléjournal
20.25 Carrefour
20.35 Temps présent
21.55 Les envahisseurs
22.45 Téléjournal
22.55 Plaisirs du cinéma
Le défi

SUISSE ALÉMANIQUE
17.30 L'heure des enfants
18.15 Télécollège
18.44 La journée est finie
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 Emission sur l'ornithologie
20.00 Téléjournal
20.15 Dossier XY... pas liquidé
21.15 Carmen...
21.55 Téléjournal
22.05 Scènes de films en Suisse
23.00 Dossier XY... pas liquidé

FRANCE I
10.25 TV scolaire
12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
13.30 La Bourse
14.03 TV scolaire
16.20 TV scolaire
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits
19.00 Actualités régionales
19.25 Un mystère par jour
19.40 Qui et quoi ?
19.45 Information première
20.30 Mannix
21.20 Le Club de la presse
22.20 Sérieux s'abstenir
23.05 Télé-nuit

FRANCE II
14.30 Aujourd'hui, Madame
15.10 Les enquêteurs associés
15.40 Tournoi des champions de golf
19.00 Actualités régionales
19.20 Colorix
19.30 24 heures sur la II
20.35 Les dossiers de l'écran
22.10 Débat

La séance de mercredi au Conseil fédéral

Encouragement à la construction de logements hausse très prochaine du prix du lait, etc...

BERNE. — Le danger d'inflation, l'encouragement de la construction de logements, la hausse prochaine du prix du lait, telles ont été les principales questions soulevées au cours de la séance de mercredi au Conseil fédéral.

La décision d'accorder aux fonctionnaires fédéraux une allocation de renchérissement de 3,5 pour cent pour 1970 a donné lieu à un débat général sur le danger d'inflation, redouté depuis plusieurs mois. La hausse de l'indice des prix ne peut rester sans conséquences. Le Conseil fédéral a donc décidé de consulter encore une fois ses principaux experts (y compris le président de la direction générale de la Banque nationale, M. Stopper) au sujet de la situation conjoncturelle.

DEUX « CONFÉRENCES NATIONALES »

Cette rencontre aura lieu probablement le 28 de ce mois. Le Conseil fédéral organisera ensuite deux « conférences nationales » sur ce sujet, l'une groupant les représentants des cantons, l'autre les « partenaires sociaux ». C'est ensuite qu'il sera possible de se prononcer notamment sur les revendications du personnel du secteur public (par exemple le 13e mois de salaire), ainsi que sur le dépôt à l'exportation.

LOGEMENT

En ce qui concerne le logement, le Département de l'économie va envoyer ces prochains jours une circulaire aux cantons, aux partis politiques et aux organisations intéressées, leur demandant de se prononcer sur un projet d'article constitutionnel visant à mieux encourager la construction de logements. Ce projet d'article, qui ne contiendrait pas de disposition sur la protection des locataires, est conforme aux grandes lignes exposées dans le message du Conseil fédéral du 26 août dernier (nouveau crédit de 400 millions de francs).

LAIT

Le prix du lait payé au producteur va augmenter le 1er novembre. Le Conseil fédéral a préparé, mercredi, la décision qu'il prendra à ce sujet dans une semaine. On sait que les producteurs demandent deux centimes. Ils demandent, en outre, que le volume de base à prix garanti soit porté de 25,75 à 26 millions de quintaux. Ces revendications sont encore à l'étude, et on ne sait pas, notamment, qui paiera l'addition...

Autre décision agricole : le Conseil fédéral a voté un crédit de 30 000 fr. pour la propagande en faveur des poires « louise-bonne », et un crédit de 200 000 francs pour subventionner l'exportation des dites poires.

Enfin, le gouvernement a ouvert une discussion sur les problèmes à long terme de la coopération technique, en rapport avec la « stratégie du développement » de l'ONU pour la décennie qui commence. Diverses mesures feront bientôt l'objet de décisions.

Nomination d'un nouveau suppléant au Département politique fédéral

BERNE. — Le Conseil fédéral a nommé M. François Pictet, actuellement premier chef de section diplomatique et chef de la section des Nations Unies et des organisations internationales de la division des organisations internationales, en qualité de suppléant du chef de cette division. Il succède à M. Heinz Langenbacher, récemment nommé ambassadeur en Ethiopie.

Né en 1929 à Genève dont il est aussi originaire, M. Pictet effectue toutes ses études dans sa ville natale et les termina avec le grade de licencié en droit et le brevet d'avocat. Entré en 1956 au Département politique, il fut successivement en poste à Moscou (1958-1960), à Berne (1960-1961) et à Ankara (1961-1966). Rentré à Berne en avril 1966, il fut mis, en 1968, à la disposition du CICR pour son action de secours au Nigéria. Enfin, dès le 1er janvier 1969, M. Pictet fut promu premier chef de section diplomatique à la division des organisations internationales, à Berne.

L'AFFICHE DES CHAMPIONNATS DU MONDE DE HOCKEY SUR GLACE. — L'affiche des Championnats du monde de hockey sur glace de 1971, qui se dérouleront à Berne, Lyss et La Chaux-de-Fonds et Genève pour les groupes A et B, commandée par le comité d'organisation de cette manifestation, a été présentée à la presse et aux membres des autorités centrales de la Ligue suisse de hockey sur glace. Imprimée sur fond bleu par la maison Marsens à Lausanne, elle est l'œuvre du graphiste lausannois M. Gabriel Humair, qui s'est inspiré du puck de hockey pour la créer. (Photo ASL).

Devant le Tribunal de Bâle-Campagne

Il avait attenté à la pudeur de sa fille

LIESTAL. — Le Tribunal correctionnel de Bâle-Campagne a reconnu un ouvrier de 34 ans coupable d'attentat à la pudeur de sa propre fille et l'a condamné à 3 ans et demi de réclusion, ainsi qu'à la privation des droits civiques pour une durée de deux ans. Le procureur avait requis une peine de réclusion de quatre ans.

L'accusé a été reconnu coupable d'avoir attenté une quarantaine de fois, durant trois à quatre ans, à la pudeur de sa fille. Selon les déclarations de celle-ci, ces actes coupables ont été commis le plus souvent en l'absence de l'épouse dans le lit conjugal. Le père était chaque fois pris de boisson. Un jour qu'il découvrit que de l'argent avait été volé dans le ménage, l'accusé avait menacé sa fille, assurant celle-ci qu'il la mettrait dans une maison d'éducation si les faits coupables venaient à être révélés. C'est à ce moment que l'enfant fit des reproches à son père. L'accusé a été arrêté au début du mois de mars de cette année, après que sa femme ait averti la police à la suite des déclarations de ses deux filles.

Tessin

Une horlogerie dévalisée

BELLINZONE. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des cambrioleurs se sont introduits dans une importante horlogerie de Bellinzone après en avoir forcé la porte. Ils se sont ensuite emparés de montres de marque pour une valeur de 30 000 à 50 000 francs. L'enquête ouverte immédiatement après la découverte du délit n'a pas encore permis de retrouver les traces des voleurs.

nouvelles vaudoises

Mécanicien en automobile:

Un apprentissage attrayant

Les garagistes vaudois viennent d'organiser, d'entente avec le Service de la formation professionnelle, une journée entière consacrée aux différents aspects de l'apprentissage de mécanicien en automobile.

Les patrons, ou leurs collaborateurs responsables de l'apprentissage eurent ainsi l'occasion de discuter des récentes réformes apportées à l'enseignement de la mécanique automobile.

La durée des cours théoriques a été sensiblement augmentée, facilitant l'adaptation de l'apprenti au développement technique de la branche. Les enseignants restent attachés à une formation complète de la mécanique, comportant l'étude des lois fondamentales. Les praticiens, eux, se contenteraient d'une formation plus sommaire. Les maîtres doivent choisir entre ces deux tendances.

L'attrait de la profession subsiste auprès de la jeunesse. L'attention des apprentis doit cependant être captés par des forces nouvelles. L'imagination des pédagogues, maîtres ou praticiens doit faire appel à des méthodes capables de concurrencer les loisirs.

Les responsables de l'Union vaudoise des garagistes ont été vivement encouragés à poursuivre leur effort d'information à l'intention des apprentis de la profession et des jeunes qu'elle attire.

Pour TOUT vous DIRE

71 000 tracteurs agricoles en Suisse

La Suisse compte actuellement 71 253 tracteurs agricoles à quatre roues (70 745, en 1965), ainsi que 6811 jeeps, landrovers et unimogs, 8268 chars automoteurs, 106 104 tracteurs à deux roues et motofaucheuses et 4117 moissonneuses-batteuses.

Par rapport au précédent recensement, le nombre des tracteurs agricoles a augmenté dans le canton de Fribourg et diminué en Valais. Il y a davantage de moissonneuses-batteuses dans le pays de Vaud et à Fribourg, comme dans pusieurs cantons alémaniques.

275 émetteurs et réémetteurs de TV

Le 15 octobre 1970, huit réémetteurs locaux, diffusant tous le programme suisse alémanique, seront ajoutés au réseau suisse de télévision annonce la Direction générale des PTT.

Six d'entre eux sont situés en Suisse alémanique et feront partie de la première chaîne. Les deux autres qui sont placés en Suisse romande (à Vaubruz et à Gruyères) feront partie de la deuxième chaîne.

Le réseau suisse de télévision comptera alors 275 émetteurs et réémetteurs, dont 205 font partie de la première chaîne, 67 de la seconde et trois de la troisième.

Abondantes vendanges biennoises

Le ban sera levé le 15 octobre dans le vignoble du lac de Bienne. C'est donc dès jeudi que les grappes de raisin, tant rouge que blanc, pourront être vendangées. Ainsi en a décidé la conférence groupant à La Neuveville, les délégués des communes et organisations viticoles du vignoble du lac de Bienne, réunis sous les auspices de la Direction de l'agriculture du canton de Berne.

Ce vignoble, d'une superficie d'environ 240 ha, donnera cette année, une récolte abondante et de très bonne qualité.

Une exposition de bolides... fantômes, à Berne

BERNE. — L'exposition de voitures de course qui devait se dérouler de lundi à vendredi au Kursaal de Berne, annoncée à grand renfort publicitaire, est pour le moins curieuse : les premiers visiteurs n'ont en fait trouvé que des salles vides. On annonçait également la présence de plusieurs coureurs célèbres, qui n'étaient pas là non plus.

Il n'a pas été possible de savoir exactement ce qui s'était passé auprès des organisateurs et de l'ACS, qui avait apporté son soutien. Tout ce qu'on sait c'est que des inconnus ont envoyé des télégrammes aux écuries de course décommandant la venue des vingt-cinq voitures de course ou prototypes à Berne.

Les parlementaires yougoslaves à Bienne

BIENNE. — Une délégation yougoslave est actuellement en visite en Suisse. Reçus mercredi par les autorités biennoises, les parlementaires yougoslaves étaient accompagnés par l'ambassadeur de Yougoslavie en Suisse, ainsi que par MM. Bodenmann conseiller aux Etats et Hold, du Département politique fédéral.

C'est M. F. Staehle, maire, qui salua les invités et leur présenta la ville de Bienne sous l'aspect de son bilinguisme. Très vite, la discussion fut axée sur l'enseignement et sur tous les livres utilisés. M. A. Ory, président du Conseil de ville, parle ensuite de la manière de résoudre les problèmes résultants de la cohabitation de personnes de langue différente par la présentation du problème jurassien.

Dans l'après-midi, les parlementaires ont encore visité une importante fabrique d'horlogerie de la ville.

MONTREUX
Un congrès mondial dans 5 ans

La section « Riviera vaudoise » des Jeunes Chambres économiques vient de poser sa candidature pour le congrès mondial annuel 1974-1975. Ce congrès réunit quelque 2000 participants pendant une dizaine de jours et le budget est de l'ordre du million. Le congrès 1970 se tient en novembre à Dublin, où une délégation montreusienne présentera un film et remettra une pochette-cadeau à tous les participants.

NORD VAUDOIS
Il joue la Côte d'Azur

Devant l'hôpital d'Yverdon, on peut admirer, un magnolia dont certaines branches sont en pleine floraison, en ce matin du 15 octobre.

PAYERNE
Blessé dans un concours hippique

M. Jean-Pierre Pradervand, agriculteur à Payerne, a été blessé au concours hippique de Preyvers-Noréaz (FR). Il fut désarçonné par sa monture qui tomba sur lui. M. Pradervand a été hospitalisé à Payerne.

Pour la recherche sur le cancer

La Fédération romande des consommatrices, section d'Yverdon, a recueilli 4300 francs lors de la collecte nationale en faveur de la recherche sur le cancer.

Centre scolaire : coup de pelle

Lundi après-midi ont débuté les travaux d'excavation du futur Centre d'enseignement du Nord vaudois, sur le territoire de Cheseaux-Noréaz.

M. Jean Perrenoud, directeur de l'Ecole normale d'Yverdon et d'autres personnalités ont assisté à cette mise en chantier.

Plus de 4 tonnes de cigarettes saisies à Chiasso

CHIASSO. — Une énorme quantité de cigarettes de contrebande, 4,3 tonnes, ont été saisies par les douaniers dans un camion-citerne au poste de Pizzamiglio-Maslianico, près de Chiasso.

Les contrebandiers avaient placé les cigarettes dans 400 paquets imperméables cachés dans la citerne. C'est grâce à la surveillance permanente par hélicoptère, établie depuis quelque temps, que le trafic a pu être découvert : en effet, on avait pu remarquer des airs que le camion-citerne, au lieu de se rendre aux endroits habituels, suivait une route insolite, ce qui mit la puce à l'oreille des douaniers.

27 700 fr. volés à Swissair

ZURICH. — Un couple inconnu a réussi à emporter 27 700 francs en grosses coupures, mardi après-midi, à 14 heures, dans le local d'expédition de la Swissair à la gare de Zurich. On n'a aucune trace des voleurs. Ayant feint des difficultés de compréhension, la femme a réussi à éloigner la caissière de sa place. L'homme en a profité pour vider trois caisses d'argent.

Le signalement des voleurs est le suivant : l'homme est âgé de 40 à 50 ans, 165 à 168 cm, corpulence moyenne, stature plutôt trapue, cheveux noirs, un peu ondulés, de type méditerranéen, parle anglais ; la femme est âgée de 25 à 27 ans, 165 à 168 cm également, mince, cheveux châtains liés en queue de cheval, parle parfaitement l'anglais.

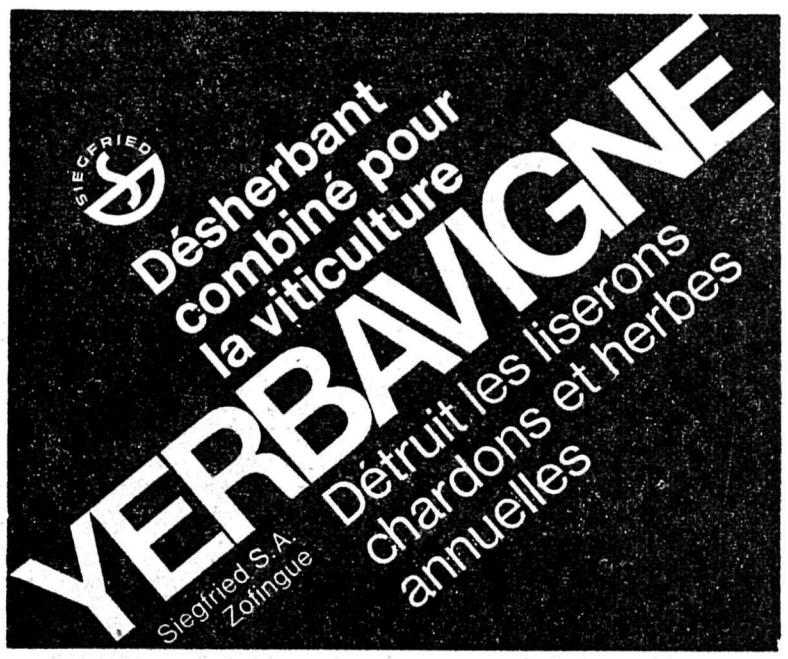

Faites lire à vos amis
LE CONFÉDÉRÉ

SCHIMMEL
votre piano
chez le spécialiste
Hallenbarter & Cie
SION
P 36-3200

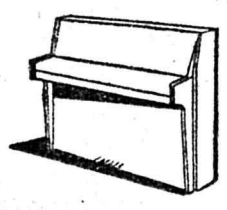

A LOUER A SION
(libre tout de suite)

BEL APPARTEMENT DE 4 1/2 - 5 PIÈCES

salle de bains / WC séparés, cuisine moderne (deux frigos, machine à laver la vaisselle, cuisinière 4 trous, ventilation), salon avec cheminée française, grand balcon-terrasse plein sud, grand galetas, cave, garage.

Ecrire sous chiffre **36-41724, Publicitas, Sion.**

Important commerce de meubles engage pour ses nouvelles expositions, des

vendeurs

pour le service interne.

Ambiance de travail très agréable, dans des locaux ultra modernes et aménagés selon une formule de vente inédite et originale.

Gain élevé pour personne dynamique et ayant un contact facile avec la clientèle.

Avantages sociaux.
Semaine de cinq jours

Les personnes au courant de la branche ou se sentant capables de devenir de bons vendeurs sont priés d'envoyer leurs offres sous chiffre **P 36-901370, Publicitas S. A., 1951 SION.**

Reprise de commerce

J'informe la population qu'à partir du 17 octobre je reprends le magasin de

BIJOUTERIE - HORLOGERIE
de M. Ernest Vouilloz dit « Polenti », à SAXON

Je vous offre la qualité dans le choix et vous assure un service de réparations soigné. 36-41773

LE RUBIS
HORLOGERIE - BIJOUTERIE - OPTIQUE
Edouard Perrier SAXON

noir/blanc **TV** & couleur
RADIO - HI - FI
LOCATION - VENTE
ÉCHANGES - FACILITÉS
Réparations toutes marques
SONS et IMAGES SA
MARTIGNY (026) 2 20 88
MONTHEY (025) 4 30 30

Pubaco Bienne

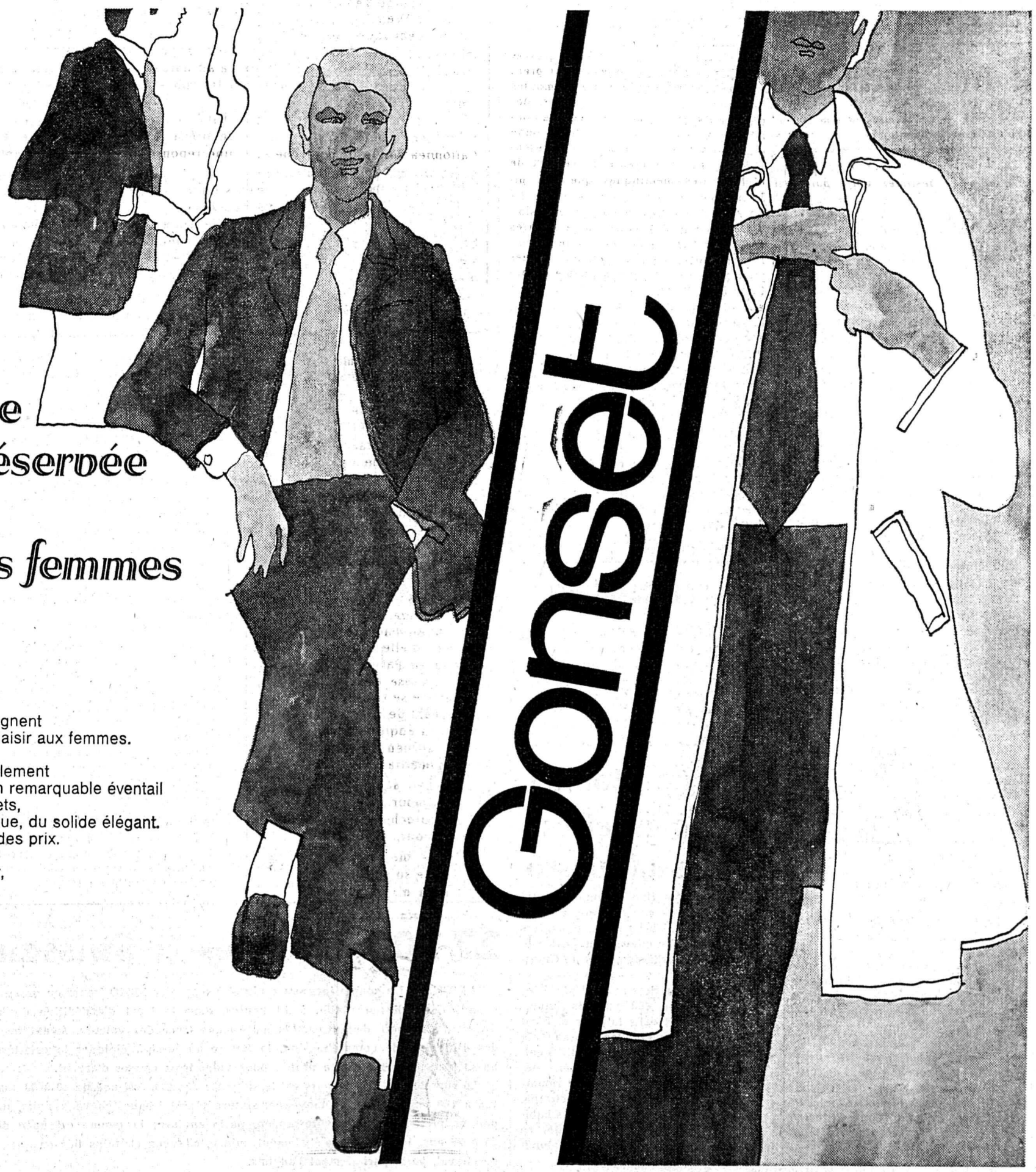

Qui dit que l'élégance doit être réservée aux femmes? Nous pas - les femmes non plus!

Car en définitive, si les hommes soignent
leur présentation, c'est pour faire plaisir aux femmes.
Et c'est très bien comme ça.
Dans cet esprit, nous offrons actuellement
dans la confection pour hommes un remarquable éventail
de nouveautés. Manteaux et complets,
vestons et pantalons. Du chic pratique, du solide élégant.
Et il y a toujours la bonne surprise des prix.
Des prix GONSET.
Venez choisir tout ce qu'il vous faut,
regardez et comparez.

Et n'oubliez pas:

Nous sommes là pour vous servir avec le sourire

BILLET

Un homme exquis

La poste ce matin m'apporte un commandement de payer émanant de l'Office des poursuites de Lausanne-Est. Quel choc. (Typographe, soyez gentil : pas de point d'exclamation après « quel choc », ça fait trop exclamatif. C'était un choc tranquille et puis peu importe, je n'aime pas les « ! » ni les « ... ») Un commandement de payer donc. De payer mes impôts. Elle est bien bonne : moi qui vous conseillais il y a quelques petites semaines de payer vos impôts à l'avance, de verser des acomptes ou de mettre de côté l'argent qu'il faudra quand même verser un jour ou l'autre. Et je me fais menacer de poursuites ? Explication : j'avais fait des versements réguliers d'acomptes, en spécifiant au dos de l'avis la destination de ces paiements. Un coup de fil à la Recette de l'Etat m'informe de ceci à quoi je n'avais pas pensé : tout ce que vous écrivez au dos des avis de virement est ignoré par celui qui encaisse. L'ergonomie (voyez les derniers dictionnaires) ne connaît pas le verso, elle n'enregistre que le recto. Vous payez ? On vous verse cet argent sur quelque compte à votre nom, et si ce n'est pas le compte auquel vous destiniez votre paiement, ce compte-là restera vierge et pur de vos acomptes. Et vous vous ferez menacer de poursuites. Tout cela m'est communiqué au téléphone par un monsieur parfaitement aimable, d'une civilité exquise et qui souffre, je le suppose, du discrédit frappant sous toutes les latitudes les services de la Perception des Impôts. « Dans un prochain article, me dit-il, écrivez que nous sommes des gens aimables. » Voilà, c'est fait et ce monsieur n'est pas le seul à posséder une éducation raffinée, ils sont nombreux, dans ces bureaux, d'une patience d'ange pour expliquer au contribuable le fonctionnement de la Recette d'Etat. Cher percepteur, je vous salue. Chère Recette de l'Etat, chers impôts, très chers, très très chers impôts, salut, la paix soit avec vous.

Renée SENN.

Le beurre et l'argent du beurre

Parlons d'autre chose. Je lis souvent dans les recettes de cuisine le conseil suivant : posez sur la grillade (par exemple) un morceau de beurre manié. En termes de cuisine, le beurre manié désigne un beurre malaxé avec de la farine, qui s'ajoute aux sauces quelques minutes avant la fin de la cuisson. Proportions : 1 cuiller à café de farine pour 1 cuiller à soupe de beurre. Etes-vous pour ou contre la margarine ? La margarine sur du pain, ce n'est pas mauvais et c'est plus léger que du beurre. Mais dans un plat cuisiné c'est moins bon. Le beurre est plus cher ? Si vous n'en utilisez pas des kilos dans la cuisine chaque jour, la différence sera minime et vos petits pois seront meilleurs.

Où avais-je la tête ?

L'autre jour je vous ai conseillé de manger des pruneaux mis à tremper quelques heures dans de l'eau ou du thé léger tiède. J'ai complètement oublié de vous dire de leur donner cinq minutes de cuisson. Sorry, pardon, mille excuses.

pense-gourmet

UN MENU

Moules grillées
Bouchées à la reine
Salade
Fromage
Groseilles

LE PLAT DU JOUR

Moules grillées. — Pour 6 personnes : ouvrir sur feu vif, de grosses moules ou plus paresseusement prendre le contenu d'une boîte de moules au naturel. Pour les brochettes, posées à plat, on peut utiliser de longues allumettes dont on aura coupé le bout soufré, mais pour une présentation plus attrayante on se sert de brochettes métalliques que l'on pique dans un morceau de liège. La sauce qui les accompagne est simple : une mayonnaise copieuse, très relevée, à laquelle on ajoute 2 cuillerées à soupe de câpres, 2 cuillerées à soupe de cornichons finement coupés, 2 cuillerées à soupe d'herbes (persil, estragon, cerfeuil haché).

il faut savoir

... le dernier chic pour les minettes parisiennes du XVIe arrondissement ?

Faire des taches avec de l'eau de Javel sur leurs chemisiers de couleur « pour leur donner un aspect délavé et prismatique ».

mots croisés

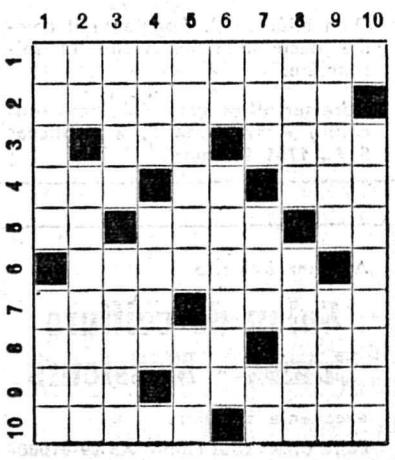

HORIZONTALEMENT

1. Manifestation d'un poison. 2. Machine utilisée en confiserie. 3. Est grand pour le mariage. L'homme en fait dans l'inaction. 4. Certain fut chanté par Lamartine. Note. Animal sauvage. 5. Vieux mot. Dresse. Pronom. 6. La sauce le fait passer. 7. Peut donner des ailes. Abrasif. 8. Donner l'apparence d'un phénomène. Auteur de longs ouvrages. 9. Est tendre chez les enfants. Demeurer. 10. Soumet à une épreuve. Salle à manger.

VERTICALEMENT

1. Blanc, il est très rare. Plus tard il jasera. 2. Préposition. On mange sa tige. 3. Partie d'une gaffe. Ouvertures. 4. Marque laa réprobation. Exercices d'adresse. 5. Ils ont des fonds secrets. Point d'où l'on commence à compter. 6. Adverbe. Fait entrer. 7. Fond de bouteille. Titre d'honneur. Abréviation pour un souverain. 8. Fit autrefois un mauvais marché. Se jette dans la Garonne. 9. Notre monde Sont rares dans des trous. 10. Sont préparés après l'extraction de nombreuses racines.

SOLUTION DE MERCREDI

Horizontalement. — 1. Midshipman 2. Aveu. Roula. — 3. Ir. Scies. — 4. Net. As. Ela. — 5. Serpentin. —6. Oslo. Sets. — 7. Ré. Ba. Reid. — 8. Composer. — 9. Initial. Ru. — 10. Nid. Elimée.

Verticalement. — 1. Main. Orpin. — 2. Ivresse. Ni. 3. Dé. Tel. Cid. — 4. Sus. Robot. — 5. Cap. Amie. — 6. Irisés. Pal. — 7. Poe. Néroli. — 8. Musettes. — 9. Al. Lisière. — 10. Nanan. Drue.

PILOTE TEMPÊTE

Après avoir joué un petit moment, les Shastariens commencèrent à avoir une idée plus nette des règles de ce nouveau jeu et formèrent parfois de belles combinaisons. Quelques-uns firent preuve de véritables dispositions et jonglaient avec le « monstre brun » comme s'ils n'avaient jamais fait autre chose. Le bon exemple de Charley, Ferdydik et Buck les inspirait et les fougueuses attaques de Ath et Sinh les stimulaient. Qu'il arrive un accident ici et là, il fallait s'y attendre. Un coup de pied mal calculé était monnaie courante. Ils s'aperçurent aussi que quand deux joueurs avaient l'idée de renvoyer la balle d'un coup de tête, au même instant, cette manœuvre demandait de sérieuses connaissances si l'on ne voulait prendre la tête de l'autre pour le ballon. Ceux qui prenaient trop de risques devaient en supporter les conséquences, on les allongeait à l'ombre où ils pouvaient se remettre un peu.

FEUILLETON

LILIANE ROBIN

LA ROSE DE HONG KONG

Editions Tallandier

8

Qui le faisait suivre et dans quel but ? Depuis quand cet homme était-il attaché à ses pas ? Bien qu'il n'eût découvert la surveillance dont il était l'objet qu'en sortant de chez sir Warren, rien ne prouvait qu'il n'était pas épié depuis son arrivée à Hong Kong ou depuis sa première visite au magasin de Liang Wei.

Pour débusquer son adversaire, pour tenter de percer ses intentions, Patrice fut sur le point de ressortir. Puis, il se ravisa. Mieux valait garder une prudente réserve et ne pas brusquer les choses pour l'instant.

Il abandonna son poste de guet, alla tourner la clef dans la serrure par mesure de précaution et s'allongea sur le lit pour chercher une réponse aux questions qui le harcelaient.

Vaincu par la fatigue de plusieurs nuits blanches, il finit par s'assoupir et fit un cauchemar.

Il était perdu dans la brume d'une aube grise. Soudain, Florence apparaissait sur un chemin, et s'avançait vers lui. Les yeux hagards, blême, elle marchait pieds nus, déchirant aux ronces sa longue robe de nuit blanche. Patrice découvrit, alors, qu'un gouffre noir le séparait de sa femme. Il savait qu'elle ne voyait pas l'abîme et l'appelait pour tenter de la prévenir. Mais elle ne l'entendait pas et continuait sa marche vers le vide. Impuissant, terrifié, il se répétait : « Si elle se tue, ce sera ma faute ! Ma faute ! » Quand il vit Florence sur le point de basculer dans le gouffre, l'impression d'irrémédiable fut si précise, si violente, qu'il s'éveilla en sursaut, trempé de sueur.

S'efforçant de chasser la pénible sensation que lui laissait ce rêve étrange, Patrice se leva et alla regarder à travers le store. La rue était paisible et il n'y avait pas trace de l'homme qui l'avait suivi.

Un peu rasséréné, il prit une douche et descendit à la salle à manger, car c'était l'heure de dîner.

Ce soir-là, le restaurant de l'hôtel était comble. A peine en eut-il franchi le seuil qu'il s'immobilisa, surpris. A la petite table ronde qu'il occupait seul de coutume, une jeune Européenne était attablée. Elle avait l'air un peu désemparée, mais regardait autour d'elle avec intérêt. Un brusque soupçon germa en Patrice : qui était cette inconnue...

— *Excuse me sir...*

Patrice se retourna et vit le maître d'hôtel s'incliner avant de se confondre en excuses, en expliquant dans un anglais sommaire, émaillé de mots chinois, que l'affluence l'avait contraint à utiliser la place qui demaurait libre, à sa table.

Un peu agacé, Patrice répondit que cela n'avait pas d'importance et se dirigea vers l'inconnue. A son approche, elle leva les yeux vers lui et le pria, à son tour, de l'excuser :

— Le maître d'hôtel m'a dit que c'était votre table. Je suis désolée de vous imposer ma présence, mais on n'a pu me placer ailleurs.

L'anglais était certainement sa langue maternelle. Courtois, Patrice lui assura que sa compagnie ne l'importunait pas et prit place en face d'elle.

Tandis qu'il entamait le potage qu'on lui avait servi, il se demandait qui était cette femme. Une envoyée de Liang Wei, de ses mystérieux adversaires ?

Allons bon, voilà maintenant qu'il doutait de tout et de tous, qu'il voyait des ennemis partout. Il s'efforça de dominer sa méfiance et observa discrètement sa compagne. Les yeux baissés dans une attitude réservée, elle mangeait une aile de poulet. Elle était mince et jeune, et sans doute de taille élancée. Des cheveux châtains, aux reflets cuivrés, encadraient son visage non dépourvu de charme dans lequel il avait vu briller, l'instant d'avant, un magnifique regard vert. Elle était vêtue simplement, d'un ensemble de toile blanche et d'une blouse d'un rose délicat.

Les traits paisibles, perdue dans ses pensées, elle avait l'air inoffensif. Dans l'espoir de s'en assurer définitivement, Patrice fit une tentative pour lier conversation.

— Etes-vous, comme moi, de passage à Hong Kong ? interrogea-t-il, avec un sourire aimable.

Elle releva la tête et répondit par la négative :

— Non, mais j'y suis arrivée cet après-midi. Et vous ?

— Il y a quatre jours que je suis ici.

— Aviez-vous déjà séjourné à Hong Kong auparavant ?

— Non, jamais.

Elle parut déçue, mais s'informa néanmoins :

— Quelle est votre première impression ?

— Cette immense cité est extraordinaire, mais déroutante, répondit Patrice, évasif.

En fait, que pouvait-il dire ? Il ne connaissait rien, ou presque rien, de Hong Kong. Il s'aperçut soudain que c'était l'inconnue qui avait pris l'initiative des questions et que c'était lui qui répondait. Il cherchait comment renverser la situation, lorsqu'elle dit, avec un sourire :

— J'espère me plaire, ici, car je vais y vivre. Je suis venue rejoindre mon fiancé...

— Oh ! je vois, dit Patrice, qui ne voyait rien du tout. Je suppose que c'est un très beau jour pour vous ?

Le sourire de la jeune fille s'accentua et se teinta de tendresse :

— Ce le sera demain, lorsque je retrouverai Philipp.

— Vous ne l'avez pas encore vu ?

— Pas encore... A dire vrai, il ignore que je suis ici. J'ai voulu lui faire une surprise.

Devina-t-elle la curiosité de Patrice ? Fut-elle mise en confiance par la sympathie que le jeune homme lui inspirait ou chercha-t-elle seulement à justifier sa présence solitaire à l'Ambassador Hotal ? Toujours est-il qu'elle expliqua complaisamment :

LES AVENTURES DE FERDINAND

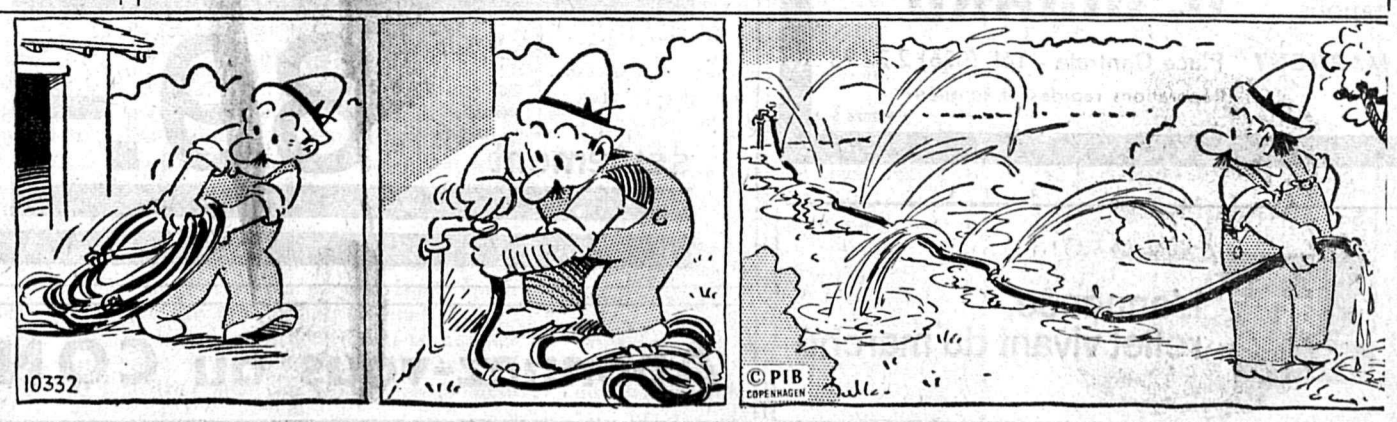

500'000

VALCA

A ce jour, plus de 500'000 parts **VALCA** ont été souscrites.
Achetez, vous aussi, des parts **VALCA** du Fonds de placement en valeurs mobilières des Banques Cantonales Suisses.
Renseignements et souscriptions auprès de votre Banque Cantonale.

BANQUE CANTONALE DU VALAIS UNION DES BANQUES CANTONALES

Palais de Beaulieu Lausanne

Du mardi 3 au dimanche 8 novembre 1970, tous les soirs à 20 h. 30. 84

Matinées.: les mercredi 4, samedi 7 et dimanche 8 novembre, à 15 h. **Nocturne :** samedi 7 novembre à minuit.

Un spectacle sur glace débordant de couleur, de rythme, de gaieté et d'invention.

HOLLIDAY ON ICE

en primeur en Suisse romande

dans son programme 1971

plus attrayant que jamais, avec une troupe insurpassable d'étoiles, de champions internationaux, d'acrobates, de comiques et

SON PRESTIGIEUX BALLET.

Ouverture de la location : mardi 20 octobre, à 10 h., chez FŒTISCH FRÈRES S. A., Grand-Pont 2 bis, Lausanne. Tél. (021) 23 22 66.

Location à Martigny : « Voyages Pour Tous », 11, rue du Grand-Verger.

Courses spéciales par cars : Martigny-Excursions R. Métral ; Taxis Mariaux, Saint-Maurice ; Excursions Tornay, Monthey ; Lathion-Voyages, à Sion.

HORLOGERIE
BIJOUTERIE
OPTIQUE

G. GIRARD

MARTIGNY Place Centrale - Tél. (026) 2 22 93
Réparations rapides et soignées
P 2626 S

L'annonce, reflet vivant du marché

Gonset

06.50.12
VOTRE ÉCONOMIE 1970

Bien doublé, étudié dans sa coupe pour votre confort et votre plaisir, un manteau «à petit prix», indispensable et adapté à la mode nouvelle.

Manteau de pluie «midi», façon trench-coat, martingale, doublé moitié en fourrure, moitié en ouatiné

seulement **89.–**

Abonnez-vous au CONFÉDÉRÉ

Cherchons à louer à l'année

Appartement ou maison

de 3 pièces ou 3 pièces et demi Confort. Région Sion - Sierre, éventuellement en campagne ou en montagne. 89-009906

Faire offres **case postale No 6, 3963 Crans s/Sierre,** ou s'adresser au **(027) 7 38 91.**

Maison de graines d'ancienne renommée de Suisse romande, cherche, pour visiter la clientèle particulière, personnes sérieuses et actives comme

REPRÉSENTANTS

Gain intéressant. Conviendrait comme occupation accessoire et saisonnière.

Adresser offres avec références sous chiffre **P 17-29.264 F, à Publicitas S. A., 1701 Fribourg.**

A louer à Sierre

Salon de coiffure Dames - Messieurs

excellente situation.

Faire offres sous chiffre **AS 89-010004 aux Annonces Suisses S. A., «ASSA», Sion.**

BÂCHES

pour camions et entreprises

CONFECTION ET RÉPARATIONS

Paul GRANDCHAMP

MARTIGNY - Tél. (026) 2 27 87
av. Grand-Saint-Bernard
2631

L'explosion nucléaire chinoise a eu lieu dans l'atmosphère

BOMBAY, 15 (ATS-AFP). — L'explosion nucléaire qui a eu lieu mercredi après-midi en Chine s'est produite dans l'atmosphère, dans la région du Lob Nor, déclare-t-on au Centre de recherche nucléaire de Bhabha.

L'explosion s'est produite à 8 h. 30 HEC mercredi matin, estime-t-on. Selon un porte-parole du Centre de recherche nucléaire indien, elle a été détectée par des instruments spéciaux installés dans la région de Delhi.

Confirmation à Washington

WASHINGTON, 15 (ATS-AFP). — Le Commissariat américain à l'énergie atomique (AEC) a confirmé mercredi que la Chine populaire a procédé à une explosion nucléaire atmosphérique à partir de son polygone d'essais de Lob Nor.

La puissance de cette explosion équivaut à environ 3 mégatonnes, précise l'AEC.

D'autre part le Commissariat à l'énergie atomique a révélé mercredi que l'Union soviétique avait procédé à une explosion nucléaire souterraine, mercredi à 7 heures HEC, à partir de son polygone d'essais de Novaya Zemlya. La puissance de cette explosion souterraine est estimée à environ 6 mégatonnes. Cet essai est le plus important qui ait jamais été détecté dans ce secteur, souligne l'AEC qui n'a fourni aucun autre détail.

Négociations Marché commun-Grande-Bretagne

BRUXELLES. — La session des suppléants des ministres CEE - Grande-Bretagne, a commencé en début d'après-midi à Bruxellles sous la présidence de M. Hans Georg Sachs (Allemagne).

Au cours de cette réunion qui pourrait se prolonger jeudi, les sept discuteront notamment de la période de transition réclamée par la Grande-Bretagne dans le secteur agricole.

HANOÏ REJETTE les propositions Nixon

HANOI (ATS-AFP). — Le Ministère des affaires étrangères du Nord-Vietnam a officiellement rejeté mercredi soir les propositions de paix présentées le 7 octobre par le président Nixon.

« Le peuple du Vietnam et le gouvernement de la République démocratique du Nord-Vietnam condamnent avec sévérité et rejettent résolument les propositions de paix trompeuses avancées par l'administration Nixon » affirme une déclaration du ministère.

« Le gouvernement de la RDVN est entièrement d'accord avec les déclarations du Gouvernement royal d'union nationale du Kampuchea, du comité central du Neo Lao Haksat et du Gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud-Vietnam qui ont rejeté et condamnent ces propositions de paix trompeuses » ajoute la déclaration.

Le Ministère des affaires étrangères ajoute que « pour régler pacifiquement le problème du Vietnam et de l'Indochine, la position du peuple vietnamien est très claire et nette. Vietnam : Cette position se traduit par les quatre points de la RDVN et le soutien à la solution globale en dix points et aux précisions du 17 septembre du GRP du Sud-Vietnam ».

« Laos : Le peuple et le Gouvernement de la RDVN soutiennent entièrement les cinq points en date du 6 mars 1970 du comité central du Neo Lao Haksat. « Cambodge : Le peuple vietnamien et le Gouvernement de la RDVN soutiennent entièrement les cinq points du 23 mars 1970 du prince Norodom Sihanouk », poursuit la déclaration.

Le Ministère des affaires étrangères réaffirme ensuite son respect de la conférence au « sommet » des peuples indochinois et la volonté des trois pays de lutter jusqu'à l'obtention des droits nationaux fondamentaux reconnus par les accords de Genève de 1954 et de 1962.

Il se déclare enfin convaincu du soutien des peuples et des gouvernements des pays socialistes frères et de tous les pays épris de paix.

Ces pays doivent exiger du Gouvernement américain qu'il réponde sérieusement à la proposition concrète du GRP dont les points fondamentaux, élus par l'administration américaine, sont le retrait des troupes américaines et l'abandon de l'administration Thieu-Ky-Khiem, note encore la déclaration officielle.

Bienvenue aux secrétaires DE TRAVAUX PUBLICS

Lausanne accueille la Conférence suisse des secrétaires de travaux publics.

Une centaine de secrétaires généraux et cadres de Département de travaux publics de presque tous les cantons et de Direction de travaux de nombreuses villes se réunissent une fois l'an pour connaître de problèmes particuliers d'un canton ou d'une région et échanger leurs opinions sur un point les intéressant tous.

L'Etat de Vaud et la Commune de Lausanne sont les organisateurs de la conférence de cette année. Les participants entendront un exposé de Me Jacques Meylan, avocat et conseiller juridique au Département de justice et police, sur la jurisprudence en matière d'aménagement du territoire, puis ils visiteront les chantiers de l'autoroute du Léman sous la conduite de M. Jean Dubochet, ingénieur en chef du Bureau de construction des autoroutes, visite qui se terminera par celle du Château de Chillon.

Le 16, les congressistes entendront sur place M. Jean Cachin, ingénieur, chef du service des routes et voirie de la Ville de Lausanne, parler de l'aménagement du littoral lausannois, puis sous la direction de M. André Anken, ingénieur forestier, chef du Service des forêts, domaines et vignobles de la Ville de Lausanne, ils visiteront les forêts du Jorat et entendront leur cicerone leur parler du rôle de la forêt dans l'aménagement du territoire. L'après-midi sera consacré à une visite du vignoble de Lavaux en compagnie de M. Claude Massy, vigneron et député, qui parlera de problèmes viti-vinicoles et dirigera un exercice pratique de dégustation dans les lieux accueillants d'Epesses...

Nous saluons les secrétaires suisses de Travaux publics et souhaitons qu'ils trouvent dans et hors de nos murs un climat propice à de fructueux travaux.

Quatre objecteurs de conscience condamnés, hier, à Berne

BERNE. — Le Tribunal de division II, siégeant à Berne, mercredi, sous la présidence du colonel William Lenoir, grand juge, de Genève, a condamné quatre objecteurs de conscience à des peines allant de trois à six mois de prison.

Un jeune Prévôtois, M. S. R., 24 ans, déjà condamné précédemment, s'est vu infliger six mois de prison ferme, le retrait des droits civiques pour cinq ans et l'exclusion de l'armée. Le tribunal s'est montré plus sévère que l'auditeur, le major Houriet, de Neuchâtel, qui avait requis trois mois de prison et l'exclusion de l'armée. S. R. ne s'est pas vu reconnaître de motifs honorables à son refus de servir.

Les autres objecteurs condamnés sont MM. P. V. D., 21 ans, de Delémont : trois mois de prison, sans exclusion de l'armée. R. M., 20 ans, Bienne, soutien de famille : trois mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans. G. R., 21 ans, de Fribourg, témoin de Jéhovah : quatre mois d'arrêts répressifs sans exclusion de l'armée. (ATS).

Cinq jeunes étrangers arrêtés à Moscou

MOSCOU. — Parmi les cinq manifestants, dont une jeune fille — appartenant au mouvement « Smog » en faveur des internés politiques — arrêtés mercredi à Moscou, deux jeunes gens seraient de nationalité française.

L'arrestation s'est faite en deux temps. Des miliciens et des policiers ont d'abord arrêté deux jeunes gens et la jeune fille, blonde et de petite taille, qui s'étaient enchaînés à l'intérieur du grand magasin « Goum » qui fait face au Kremlin. Les policiers sont intervenus alors que les jeunes gens commençaient à lancer des tracts réclamant la libération des prisonniers politiques. Les miliciens n'ont eu aucun mal à ouvrir le cadenas qui maintenait les trois jeunes gens enchaînés et à les emmener. Leurs deux autres camarades ont été interpellés avant qu'ils n'aient réussi à pénétrer dans le « Goum ».

Le mouvement « Smog », auquel appartient ces jeunes gens a été créé en Scandinavie.

Des incidents semblables se sont déjà produits au cours des derniers mois à Moscou.

En septembre 1969, un jeune Norvégien et une jeune Suédoise s'étaient également enchaînés au « Goum » dans des circonstances identiques. Arrêtés, ils avaient été expulsés deux jours plus tard.

Le 17 janvier dernier, un jeune Italien et une jeune Italienne avait manifesté de la même manière dans un autre grand magasin, le « Tsum », à côté du Théâtre du Bolchoï.

Le lendemain, un jeune Belge était arrêté alors qu'il distribuait des tracts au Théâtre d'opérette.

Condamnés le 11 janvier, à un an de prison, les deux Italiens étaient libérés une semaine après leur procès. Il en fut de même pour le jeune Belge et pour un étudiant norvégien qui avait manifesté à Léningrad.

La session commémorative du 25e anniversaire de l'ONU

NEW YORK. — Les premiers orateurs de la session commémorative du 25e anniversaire des Nations unies, qui s'est ouverte mercredi, ont dressé un bilan critique de l'action de l'organisation internationale.

NRL express

- *Un satellite terrestre « Intercosmos 4 » a été lancé mercredi par l'Union soviétique, annonce l'agence Tass. Il a été mis au point par l'URSS avec la collaboration de l'Allemagne de l'Est et de la Tchécoslovaquie.*
- *L'accord signé mardi entre la Jordanie et la Résistance palestinienne doit être scrupuleusement respecté, a souligné mercredi le roi Hussein, au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue au siège de la Télévision jordanienne.*
- *Le représentant de la RAU, M. Mohammed el Zayyat, a demandé mercredi au président de l'Assemblée générale qu'un débat sur la question du Proche-Orient s'ouvre devant l'Assemblée générale immédiatement après la séance commémorative en cours, c'est-à-dire à partir du 26 octobre.*
- *Toutes les activités sont paralysées mercredi en Uruguay en raison de la « Journée nationale de protestation » décidée par la Convention nationale des travailleurs (ONT) pour protester contre la politique économique et sociale du Gouvernement.*
- *M. Ronald Golden, correspondant de l'agence Reuter, a été expulsé de la conférence de presse donnée mardi soir par M. Lemieux, avocat représentant le Front de libération du Québec, à Montréal, après avoir été roué de coups.*

nouvelles suisses

Conférence de presse à l'aéroport de Cointrin
Précisions sur les mesures de sécurité

GENÈVE. — A l'occasion d'une conférence de presse et de la visite d'une partie du dispositif spécial de sécurité, mis en place à l'aéroport intercontinental de Genève-Cointrin par l'armée et la police, M. A. Leyvraz, chef de la police genevoise, a souligné, en particulier, la volonté des autorités de trouver un juste équilibre entre les exigences de la sécurité et le déroulement normal de la vie commerciale de l'aéroport.

Le chef de la police a souligné aussi le caractère préventif des mesures de sécurité, appliquées 24 heures sur 24 tant dans l'aérogare que sur tout le périmètre de l'aéroport.

« ALLEZ FLANER AILLEURS ! »

M. A. Leyvraz a lancé un appel à la population et en particulier aux flâneurs, animé d'une innocente curiosité, pour qu'ils respectent scrupuleusement les instructions données par la troupe et obtempèrent à toute sommation.

M. A. Leyvraz a indiqué qu'en principe, la Confédération couvrirait tous les frais entraînés par la mise en place du dispositif spécial de sécurité. Il n'a pu préciser le montant de ces frais, ce domaine ne relevant pas de sa compétence.

Le chef de la police a précisé que ce sont « quelques centaines » de personnes qui assurent, en permanence, la sécurité de l'aéroport.

PLUSIEURS MENACES ANONYMES

M. Leyvraz a reconnu que plusieurs menaces anonymes ont l'aéroport étaient parvenues aux autorités, mais, a-t-il aussitôt ajouté, « maintenant, ça s'est calmé ». Le chef de la police a indiqué, d'autre part, que les diplomates étaient soumis aux mêmes contrôles (fouille, etc.) que les autres passagers. Par ailleurs, si des armes sont trouvées, pendant la fouille, sur des passagers, et si elles ont été acquises et sont détenues légalement, elles sont confiées pendant la durée du vol au commandant de bord de l'avion où les passagers intéressés prennent place.

armée

La troupe débarrasse le canton de Bâle-Campagne de 110 carcasses de voitures

LIESTAL. — Mercredi a pris fin une vaste campagne de nettoyage au cours de laquelle de nombreux soldats appartenant à des unités de la division de frontière 5 ont enlevé quelque 110 carcasses de voitures abandonnées dans le canton de Bâle-Campagne. L'armée contribuait ainsi à l'année pour la protection de la nature.

Valais

DEUX CONDUCTRICES TUÉES DANS UN ACCIDENT EN VALAIS

SION, 15 octobre. — (ATS). — Mercredi après-midi, une violente collision s'est produite sur la route Sierre-Sion, entre une voiture neuchâteloise et une voiture valaisanne. Les deux conductrices ont été tuées sur le coup.

Il s'agit de Mme Madeleine Fringer, 50 ans, des Brenets (NE), et de Mlle Marie-Claude Boillaz, 21 ans, de Chamoson (VS).

Les passagères des deux voitures ont été grièvement blessées. Il s'agit d'une Vaudoise, Mme Pierrette Viquerat-Gnero, 44 ans, de Renens (Vaud), qui se trouvait dans la voiture neuchâteloise, et d'une Valaisanne occupante de l'autre véhicule, Mlle Angélique Bonvin, 19 ans, d'Icôgne, près de Sion.

Vaud

UN JEUNE CYCLISTE GRIÈVEMENT BLESSÉ

Hier, vers 13 h. 40, un accident de la circulation s'est produit à Lussery, sur la route secondaire Cossonay-Eclépens. Un jeune cycliste, Jean-Marc Neuschwander, âgé de 12 ans, domicilié à Lussery, chez ses parents, a été atteint et renversé par une automobile vaudoise, alors qu'il débouchait sur cette route. On pense que sa vue a été masquée par un camion. Le jeune homme, grièvement blessé, a été conduit à l'hôpital de Saint-Loup. On ne connaît pas, au moment de mettre sous presse, la nature de ses blessures.

Genève

Le caissier répond au téléphone et des voleurs disparaissent en emportant une forte somme

GENÈVE. — Mercredi, à un guichet d'une banque genevoise, le caissier était appelé au téléphone. A peine s'était-il retourné que deux individus, non identifiés, passaient la main dans un tiroir-caisse et volaient une somme de 46 000 francs en billets de 1000 francs ainsi que des chèques de voyage américains non signés pour quelque 5000 dollars. Ils ont aussitôt disparu et sont activement recherchés ainsi qu'un homme et une femme qui se trouvaient au guichet au moment du vol.

Les décès dans le canton

Mme Yvonne Escoffey-Aeberli, à Morges. — Le 15, à 15 h. 30.
Mme Renée Muller-Troyon, 65 ans, à Morges. — Le 15, à 14 heures.
M. Gaston Padé-Fatton, 65 ans, à Prilly. — Le 15, à 15 heures.
M. Henri Hugonnet, 70 ans, à Nyon. — Le 16, à 15 heures.

Les décès à Lausanne

M. Grobéty-Message André, 69 ans, av. du Servan 16. — Le 16, à 9 h. 45, à la chapelle du crématoire de Montoie.
M. Siegenthaler-Reichenbach Eric, 31 ans, ch. Boston 15. — Le 16, à 10 heures, de la chapelle de Montoie.
M. Aeschimann-Pasche Charles, 68 ans, av. Grammont 15. — Le 16, à 11 heures, du temple de la Croix-d'Ouchy.
M. Grutter-von Gunten Hermann, 86 ans, ch. de la Joliette 2. — Le 16, à 11 h. 45, à la chapelle du crématoire de Montoie.
Mme Darbellay-Bernasconi Elise, 72 ans, ch. de la Fauvette 10. — Le 16, à 14 h. 45, à la chapelle du crématoire de Montoie.
M. Seiler-Beney Moritz, 65 ans, ch. du Chasseron 7. — Le 16, à 17 heures, de la chapelle de Saint-Roch.

à la Cave
Cheneau-de-Bourg 17
LAUSANNE
Téléphone 23 69 77
Grand choix de vins, liqueurs, spiritueux
Service impeccable
Livraisons à domicile

VALAIS

Les serruriers savent joindre l'utile à l'agréable

En règle générale, les statuts de chaque association professionnelle patronale prévoient qu'un des buts principaux de leur groupement est de créer l'union entre les membres, afin d'entretenir entre eux des relations de bonne et loyale confraternité pour la prospérité morale et matérielle de la profession et ses membres.

L'Association valaisanne des maîtres-serruriers et constructeurs, a compris, sous l'impulsion de son dynamique président, M. Victor Berclaz, de Sierre, qu'un travail en profondeur ne peut être envisagé sans tenir compte de cet impératif.

Depuis de nombreuses années déjà, cette association organise à l'intention de ses membres, des voyages d'étude.

La sortie annuelle 1970 s'est déroulée les 2, 3 et 4 octobre, avec comme « port d'attache » Venise.

Le temps étant des plus beaux, les participants ont pu tout au long du voyage faire plus ample connaissance avec de multiples régions italiennes qui étaient pour beaucoup connues seulement de nom.

Après une halte à Milan, en empruntant l'autoroute, les villes de Bergamo, Brescia, Verona, Padova, défilèrent devant nos yeux.

A 18 heures, le vendredi soir, grâce à la dextérité de notre sympathique chauffeur, M. Udry, Venise était en vue.

Le premier contact avec les bateaux-mouches enchanta tout le monde.

Au programme du samedi, une visite à l'Académie internationale du fer située dans les environs de Trevise était prévue.

M. le professeur Benetton, après avoir souhaité la bienvenue, nous exposa en détail les travaux qui s'exécutent dans cette école.

Une démonstration pratique, nous prouva les innombrables possibilités qu'offre le fer dans l'exécution de travaux artistiques.

Sans vouloir entrer dans trop de détails, relevons que des participants du monde entier fréquentent l'Académie de Maroco di Mogliano Veneto.

L'artiste mondialement connu qu'est le professeur Benetton, nous fit également les honneurs de sa magnifique demeure entourée d'un superbe parc où sont exposées ses propres réalisations.

A l'intérieur de la villa, plusieurs pièces aménagées en musée, contiennent des photos, maquettes, ainsi que des réalisations du professeur précité.

Cete riche exposition permet aux visiteurs de suivre l'évolution artistique de M. Benetton.

Après un apéritif généreusement offert dans le hall du château, des propos très chaleureux furent échangés entre le président de l'Académie internationale du fer et M. Berclaz, président cantonal de l'AVMSC.

L'après-midi du samedi 3 octobre, après le déjeuner servi dans un restaurant de Trevise, fut réservé pour la visite de Venise et plus spécialement de la Basilique Saint-Marc, du Palais Ducal, etc.

Dimanche matin, il fallut a regret dire au revoir au grand-canal comme aux mille canaux qui côtoient les cent îles de la ville.

Puis, ce fut le retour en car, par Milan, Novara, Biella, Aosta, et le tunnel du Grand-Saint-Bernard.

Tout au long du voyage, des amitiés se sont nouées entre les 42 participants à cette sortie.

Espérons que ces contacts seront fructueux pour l'avenir des entreprises des professions des serruriers et constructeurs.

Policiers en civil: des opinions

La décision de placer des policiers en civil pour contrôler la circulation en Valais, suscite de très nombreux commentaires.

Nous recevons le communiqué suivant :

DÉCISION DISCUTABLE
TROP DE SANG SUR NOS ROUTES

Soyons reconnaissants au Conseil d'Etat de nous rappeler cette affligeante réalité : la croissance des drames de la route.

Personne ne peut contester le droit à nos autorités de prendre des mesures pour prévenir les accidents de la circulation et d'en contenir la progression.

Cependant, nous doutons que le dispositif des contrôles secrets de notre canton soit efficace. La peur du gendarme en civil parviendra-t-elle à infléchir la courbe ascendante des victimes de la route ?

L'effet psychologique escompté sera-t-il suffisant ? Cette expérience n'est pas nouvelle. Un pays voisin a expérimenté la fameuse voiture banalisée. Les résultats n'ont pas été convainquants.

Des mesures plus efficaces existent, encore faut-il les réaliser.

Nous savons que l'amélioration du réseau routier exige de l'argent, et maintenant de la main-d'œuvre.

La limitation de la vitesse et la lutte contre les abus de l'alcool sont des mesures impopulaires ; le permis spécial pour les voitures rapides est une entrave à la liberté de l'individu et du commerce.

Il faut donc choisir.

Nous comprenons et partageons l'inquiétude des responsables de la circulation, mais le temps n'est plus à la demi-mesure !

L'indifférence, l'inconscience, la témérité, voire l'irresponsabilité exigent en priorité un gros effort d'éducation et d'information, plus qu'un appareil de contrôle et de répression renforcé.

S'il est vrai que la « route rouge » pose un grave problème humain, il n'est pas imputable à la seule responsabilité des automobilistes.

P. Waner.

Volonté unanime du Conseil d'Etat et des communes

DEUX ACCÈS AU RAWYL

Le percement du Rawyl et sa sortie — côté valaisan — jusqu'à Lens ne posent plus le problème du début des travaux. D'après le programme fédéral (plan Hurlimann) ceux-ci devraient commencer en 1974. Mais on parle d'une révision de ce programme, dont l'exécution serait retardée de quelques années pour des raisons d'ordre financier. Le Valais n'entend pas être prétérité par cette révision et proclame sa volonté de voir respecter les dates prévues, soit 1972, pour l'autoroute Saint-Maurice-Brigue, et 1974 pour le Rawyl.

La liaison Lens-Plaine du Rhône était prévue à l'origine par deux « bretelles ». On en est venu par la suite à un accès unique, de Lens à la région de Saint-Léonard. Cette solution semblait admise. Coup de théâtre, mardi : une réunion des représentants des communes l'a provoqué. En effet, face aux délégués communaux, M. Von Roten, président du Conseil d'Etat, a défendu au nom de celui-ci l'idée de revenir au premier projet, soit à la liaison par les hauts en direction de Sierre et de Sion. L'assemblée a apporté son appui unanime à cette solution, la plus efficace à la défense des intérêts économiques du Valais central. C'est donc un front commun qui s'est constitué en faveur de deux accès au Rawyl. Un délai expirant fin novembre a été accepté par les communes pour s'entendre sur un plan général de ces deux bretelles.

Une réunion de tous les conseillers des communes intéressées mettra au point les grandes lignes du projet qui pourra être remis au Conseil d'Etat, lequel le transmettra à Berne.

Toute la question est maintenant de savoir si, sur le plan fédéral, on acceptera cette modification ou non, face à la volonté valaisanne qui vient de s'exprimer. Si oui, on passera derechef à l'élaboration des projets détaillés et à la phase d'exécution.

Cette nouvelle a été énoncée, hier, au cours d'une conférence de presse tenue à Sion sous la présidence de M. Dubuis, vice-président de Sion. Elle est d'une importance capitale pour le Valais central, qui estime, avec raison, que la différence de coût résultant de la modification proposée demeurera minime en raison de l'apport économique que lui vaudra la solution d'un double accès en corniches, par les hauts, vers Sion et Sierre.

G. R.

Mademoiselle Paula Cornu, à Genève ;
Monsieur et Madame Max Cornu-Leutwyler et leurs enfants, à Vernayaz ;
Monsieur et Madame Willy Cornu-Schira et leurs enfants, à Vouvry ;
Madame et Monsieur Bernard Cornu-Burnier et leur fils, à Morges ;
Monsieur Gaston Streib, son neveu, à Bienne ;
Madame et Monsieur Hans Gyger-Fracheboud, à Vengen ;
Madame et Monsieur Walter Fahri-Fracheboud, leurs enfants et petits-enfants, à Berne ;
Madame Aline Fracheboud-Vannay, ses enfants et petits-enfants, à Monthey ;
Les familles Fracheboud, Kaufmann, Streib ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le profond regret de faire part du décès de

Madame Alice CORNU-FRACHEBOUD

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection après une courte maladie, le 14 octobre 1970, à l'âge de 71 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Vouvry le vendredi 16 octobre, à 10 heures.

Départ du convoi funèbre, place communale de Vouvry.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R.I.P.

GRAIN DE POIVRE...

Les tonneaux et autres récipients destinés à encaver la vendange sont, ordinairement, hermétiquement fermés. Un encaveur de Fully a eu, hier, la désagréable surprise de constater qu'une petite porte avait cédé et que toute la vendange entreposée était répandue sur le sol. Cela constitue une perte considérable car tout n'a pu être récupéré.

DE VILLES EN VILLAGES

FULLY

Une promenade fort sympathique

Samedi et dimanche, se déroulera pour la première fois à Fully, la promenade du vin et des fruits. La Société des arts et métiers qui groupe 120 membres et que préside M. Edmond Cotture, a décidé de présenter la région au plus grand nombre possible de personnes. Pour cela, on organise, en collaboration avec les marchands de vins et les marchands de fruits, une promenade dans le vignoble et dans les châtaigniers.

Le samedi, cette promenade verra des départs de 13 à 15 heures, le dimanche de 10 à 14 heures.

Le parcours de 8 kilomètres est fort intéressant et permettra des haltes à cinq postes où se feront des dégustations de vins et de fruits .L'arrivée se fera à la place du Pétrol où les participants pourront déguster la brisolée.

Ce sera une magnifique occasion de découvrir une partie enchanteresse mais peu connue du Valais.

Les inscriptions sont à adresser aux Arts et métiers de Fully, ccp 19-976. Les inscriptions tardives se feront au départ moyennant une petite surtaxe.

Le prix de la course, brisolée et dégustations comprises est de 12 francs par personne, les enfants jusqu'à 12 ans ne payent que six. Les familles nombreuses seront avantagées puisque seuls trois enfants payent la finance.

Les organisateurs fullérans, aidés par l'OPAV, ont préparé quelque chose de tout à fait particulier et c'est une magnifique occasion de se documenter et de déguster des spécialités du pays.

ISÉRABLES

Amicale invitation

Dimanche dernier, l'Helvétia s'est mise au vert et... à toutes les couleurs d'un automne qui s'annonce particulièrement artiste.

En effet, invités par quelques amis auddans, à savoir Joseph Gillioz, Daniel Crettenand et Michel Gillioz qui, pour la circonstance s'étaient fait couper le « boc », les Helvétiens, instruments en bandoulière, se retrouvèrent à Auddes, vers midi, pour... mais avant de franchir le pont étroit de La Faraz, un autre ami, Alfred Vouillamoz, offrit un large appéro. Puis, de l'autre côté, un ami encore, Maximin Vouillamoz, officieusement syndic d'Auddes, remit tout en question par quelques-unes de derrière les fascines...

Vers midi, pourtant chacun prit place chez Daniel Crettenand qui, avec sa famille, vient d'ouvrir un établissement public dont le carnotzet aménagé par le jeune maître de céans, à lui seul, vaut le déplacement.

Après une aubade des plus champêtre, la raclette coula, onctueuse et parfumée à souhait et coula le fendant... ce qui fit dire au loustic de service : « Cette fois on peut vendanger, on a fait de la place. »

Amis Auddans, merci, tout fut parfait. Grâce à vous, les musiciens de l'Helvétia ajouteront à leurs nombreux souvenirs un souvenir lumineux de plus.

ANZÈRE

Communiqué

La Caisse d'allocations familiales de la branche du cuir et des branches annexes Schulesta, section du Valais, a tenu sa 19e assemblée ordinaire des délégués, à l'Hôtel des Masques à Anzère.

En remplacement de M. Th. Salamin décédé, auquel l'assemblée a rendu un vibrant hommage, elle a appelé à la présidence M. Albert Bérard commerçant à Ardon.

Après avoir accepté le procès verval et les comptes 1969, présenté par le gérant M. Rufli de Berne, l'assemblée s'est occupée de la fixation des cotisations pour 1971. Elle a fixé le taux des allocations à 40 francs par mois et par enfant, à 60 francs par mois pour les enfants aux études, et à 100 francs d'indemnité de naissance.

A relever que cette caisse a déjà versé 40 francs par mois et par enfant dès le 1er janvier 1969 à tous les employés de ses membres qui se montent à 220, pour un montant de salaires déclarés de 7 millions de francs. Cela nous prouve l'importance et l'excellente administration de cette caisse.

La prochaine assemblée des délégués aura lieu à Champex.

A. BÉRARD.

MARTIGNY

avis

La cliente qui a déclaré **avoir vu** une personne prendre un article au **magasin Point Rouge à Martigny** est priée de se faire connaître car après **contrôle** ladite personne a été innocentée de ce fait.

Avec les excuses de la Direction.

36-90993

Cinémas

MICHEL - Fully

Aujourd hui : RELACHE
Jeudi 15 - 16 ans révolus
OPÉRATION V 2
(Mosquito Squadron)
Dès vendredi 16 - 18 ans révolus
LE DERNIER JOUR DE LA COLÈRE

CORSO - Martigny

Dès ce soir mercredi - 18 ans révolus
Le western qui va jusqu'au bout de la violence
LA HORDE SAUVAGE
avec William Holden et Ernest Borgnine

ÉTOILE - Martigny

Jusqu'à dimanche 18 - 16 ans révolus
Romy Schneider et Michel Piccoli dans
LES CHOSES DE LA VIE
Un film d'une beauté sans faille !

confédéré-sports

re heure - dernière heure - dernière he

HOCKEY SUR GLACE

Sion - Montana / Crans : 6-5

TIERS-TEMPS : 1-1, 4-3, 1-1

L'ambitieuse résistance offerte par les joueurs du Haut-Plateau a rendu un excellent service aux Sédunois, lesquels ont pris conscience de leurs points faibles : organisation déficiente du « power-play », lenteur trop évidente de certains joueurs et prestations assez irrégulières du gardien.

LE CONFÉDÉRÉ. — Quotidien édité par le Parti radical-démocratique valaisan. — Rédacteur en chef responsable : Robert Clivaz. — Rédaction et administration centrales : Place de la Gare, Sion. — Téléphones : (027) 2 92 22 et 2 92 23 (deux lignes). — Télex : confe 38 206. — Case postale : 120 Sion. — Compte de chèques postaux 19 - 58 Sion. — Abonnements : un an 50 francs ; six mois 26 francs ; trois mois 14 francs. Etranger : demander le tarif. — Publicité : Régie des annonces Publicitas S. A., Sion. Téléphone (027) 3 71 11 Sion. — Tarif : annonces 17 centimes le millimètre ; réclames 60 centimes le millimètre. — Faire-part mortuaires : pour « Le Confédéré » : Publicitas Sion, ou directement : Rédaction « Le Confédéré quotidien », Sion, téléphones (027) 2 92 22 et 2 92 23.